

TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

2 POSTES PERMANENTS ET 1 MANDAT TEMPORAIRE

NUMÉRO DE
CONCOURS

BLANR-046-2025

PÉRIODE
D'AFFICHAGE

Du 31 mars au 13 avril 2025 à 23 h 59.

PRÉAMBULE

L'équipe de santé et sécurité au travail de la Ville de Sherbrooke s'agrandit! Si vous recherchez l'équilibre entre le travail de bureau et le travail de terrain, vous êtes au bon endroit. De nombreux projets attendent nos futurs techniciens!

DÉFIS
PROPOSÉS

Vous avez de l'expérience terrain en santé et sécurité? Vous savez comment appliquer le règlement sur la santé et sécurité au travail dans divers environnements? Pour vous, il n'y a jamais assez de prévention faite dans les milieux de travail? Cet emploi est pour vous!

Relevant du conseiller principal en santé et sécurité au travail, vous apporterez votre contribution à travers divers mandats. Vous serez sur le terrain environ 60 % de votre temps. Vous devrez vous familiariser avec les tâches des différents emplois ainsi que la reconnaissance des risques et des d'enjeux en SST en lien avec les différents services de la Ville.

Notamment, vous serez mandaté pour :

- Effectuer l'échantillonnage de contaminants (chimiques, bruit, etc.) et utiliser divers instruments de mesure en hygiène du travail;
- Effectuer des essais d'ajustements;
- Effectuer des inspections des lieux et d'équipements;
- Effectuer des analyses de risque (tâche, ergonomie, sécurité machine, etc.);
- Participer aux enquêtes d'incidents;
- Créer des fiches de cadenassage, caractérisation et permis d'espace clos;
- Fournir des conseils et des recommandations techniques liées à l'hygiène industrielle, aux ÉPI, aux matières dangereuses et relativement à tout autre enjeu SST;
- Apporter une expertise technique SST aux différents services de la Ville;
- Participer à la préparation des programmes de prévention et de santé au travail;
- Rédiger des rapports et des procédures de travail sécuritaire;
- Effectuer de la gestion de projet SST (volet terrain/mise en place).

NOTRE OFFRE Des conditions intéressantes vous sont offertes :

- 2 postes permanents;
- 1 mandat temporaire d'une durée de 18 mois;
- Un salaire se situant entre 31,58 \$ et 51,45 \$, selon l'expérience (provisoire);
- Un horaire flexible de 35 heures par semaine;
- Des vacances pouvant aller jusqu'à 6 semaines par année;
- Des congés de fin d'année entre Noël et le jour de l'An;
- Un programme d'avantages sociaux;
- L'adhésion à un régime de retraite à prestations déterminées;
- Le transport en commun gratuit avec la Société de transport de Sherbrooke (programme Boulobus).

PROFIL
RECHERCHÉ

- Vous détenez un diplôme d'études collégiales (DEC) en environnement, hygiène et sécurité au travail, un certificat universitaire en santé et sécurité au travail ou une formation en électromécanique;
- Vous comptez au moins 3 années d'expérience pertinente en hygiène industrielle ou en santé et sécurité;
- Vous savez comment bien gérer plusieurs dossiers simultanément;
- Vous êtes une personne débrouillarde et vous aimez le travail d'équipe;
- Vous êtes reconnu pour votre rigueur, votre gestion du temps et des priorités;
- Vous savez comment communiquer de façon respectueuse et efficace;
- Vous maîtriser les outils principaux de la suite Office;
- Vous possédez un permis de conduire classe 5 et vous disposez d'un véhicule et consentez à l'utiliser à des fins d'emploi;
- Vous avez la carte ASP construction, c'est encore mieux! Il s'agit d'un atout pour le poste!

Ce poste est pour vous!

POSTULER

Postulez d'ici le 13 avril 2025, 23 h 59.

Cet emploi vous intéresse? Vous n'êtes pas déjà sur le site de la Ville de Sherbrooke? Visitez le sherbrooke.ca/emplois dans la section « Emplois disponibles » pour accéder au portail de recrutement. Cliquez sur le bouton « Postuler » en haut à gauche de votre écran.

Nous vous remercions de votre intérêt. Nous communiquerons seulement avec les personnes retenues.

La Ville de Sherbrooke souscrit aux principes d'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. L'évaluation comparative des études émise par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration est exigée pour les diplômes obtenus hors du Québec.